

**FICHE N° 2 : AFFECTATION EN VOIE TECHNOLOGIQUE OU
PROFESSIONNELLE OU EN 2^{NDE} GT**

À remplir par la famille	À remplir par l'établissement	
ÉLÈVE G <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> NOM : Prénom : Né(e) le : RESPONSABLE LÉGAL NOM Prénom : Adresse : Tél. :	Classe : <input type="checkbox"/> 2 ^{nde} GT <input type="checkbox"/> 2 ^{nde} Professionnelle <input type="checkbox"/> Terminale CAP <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} année CAP <input type="checkbox"/> MC FC <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} GT <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} Professionnelle	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; width: 100px; height: 100px; margin: auto;"> Cachet de l'établissement </div>

DEMANDE D'AFFECTATION (à remplir par la famille)			Ne pas remplir les cases grisées
VŒU N°	Préciser la classe, la spécialité ou la série	ÉTABLISSEMENT	CODE-VŒU AFFELNET LYCÉE
1			
2			
3			

Si vous souhaitez préparer l'une de ces formations par apprentissage, il vous appartient de rechercher une entreprise pour signer **un contrat d'apprentissage, et de prendre contact avec le centre de formation en apprentissage**. Vous pourrez obtenir de l'aide dans vos démarches en vous adressant au CIO. Si, à ce jour, vous n'avez pas encore de certitude, il est fortement conseillé de formuler un vœu pour une formation en L.P.

Date et signature des deux parents ou de celui qui exerce seul l'autorité parentale :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé Affelnet pour faciliter la gestion de l'affectation des élèves par le biais d'un algorithme. Elles ont également des fins statistiques. Elles sont destinées aux services gestionnaires de l'affectation de l'académie de Lille, à l'établissement d'accueil dans lequel sera prononcée l'affectation, à l'établissement d'origine. Elles sont conservées pendant une durée d'un an puis archivées pendant une année supplémentaire. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le SAIO (ce.saio@ac-lille.fr). Toutes les informations réglementaires sur les procédures d'affectation ainsi que les mentions légales complètes sur le traitement des données sont disponibles sur le www.ac-lille.fr rubrique orientation, formations/affectation.

Partie réservée à l'établissement

Saisie des notes

Français	Maths	LV1	Physique Chimie	SVT	Arts	EPS	Histoire Géo	LV2	Enseignement Pro

Si matières non évaluées, indiquer NN

L'avis du chef d'établissement d'origine est requis pour les élèves de 2^{nde} professionnelle commune ou de détermination
Spécialités de 2^{nde} professionnelle de détermination : Métiers du Secteur Commercial, Restauration, Accompagnement Soins Services aux Personnes (année commune), Techniques et études du bâtiment (année commune), Maintenance de véhicules (année commune), Systèmes Numériques (année commune), Maintenance de Matériels (année commune), Énergétique, Maintenance des équipements industriels et Electrotechnique, Maintenance des équipements et des matériels industriels et agricoles, Technicien génie civil

VŒU N°	2 ^{nde} PRO commune ou de détermination Cf. : Guide technique Post 2 ^{nde} – Cas particulier 2 ^{nde} pro commune et de détermination	Avis Très Favorable	Avis Favorable
1			
2			
3			